

Scolarisation des enfants et adolescents en situation de polyhandicap en Pays de la Loire

Résultats de l'enquête régionale 2018



En 2018, l'ARS lance une enquête auprès des Etablissements et Services Médico-Sociaux (ESMS) accompagnant des enfants et adolescents polyhandicapés pour dresser un état des lieux sur la scolarisation de ces jeunes en région (modalités d'organisation, de fonctionnement, professionnels mobilisés).

- 24 ESMS ont été destinataires de l'enquête régionale. 17 ont répondu, soit un taux de participation de 71%.
- 315 enfants et adolescents étaient accompagnés dans ces ESMS au 31/10/2018

Etat des lieux de la scolarisation



Quelques chiffres :

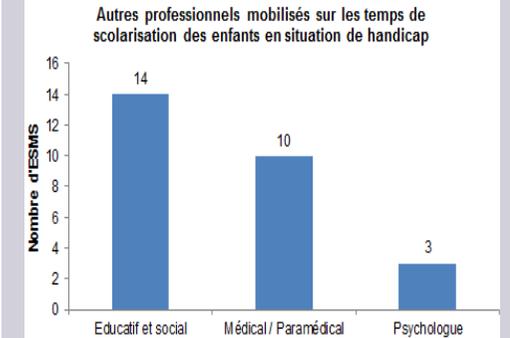
Sur les 17 ESMS répondant à l'enquête :

- 59% des ESMS disposent d'une unité d'enseignement (UE), soit 10 ESMS
- 1 enfant/adolescent polyhandicapé sur 2 bénéficie d'heures de scolarisation hebdomadaires, soit 166 enfants.
- 52% des enfants et adolescents polyhandicapés bénéficient d'une scolarisation avec des enfants et adolescents non polyhandicapés
- Moins d'1/3 des ESMS disposent d'une classe dédiée à la scolarisation des enfants et adolescents polyhandicapés ; soit 5 ESMS. Dans tous les cas, l'enseignement est assuré par un / des enseignant(s) spécialisé(s).

Heures de scolarisation hebdomadaires

	Temps de scolarisation			Total
	< 6 heures	entre 6 et 10 heures	+ de 11 heures	
Nombre d'enfants scolarisés	139	15	12	166
% d'enfants scolarisés	84%	9%	7%	100%

Professionnels mobilisés sur les temps de scolarisation



Autres dispositifs de scolarisation

- 2 ESMS disposent d'une Unité d'Enseignement Externalisée (UEE).
- 3 ESMS proposent des temps partagés avec une école.
- Des enfants/adolescents accompagnés par un service d'accueil à temps partiel peuvent bénéficier de temps pédagogiques au sein de l'UE de l'établissement accueillant des enfants polyhandicapés (même organisme gestionnaire).

Besoins spécifiques

- Matériel pédagogique spécifique : outils de communication, outils numériques, tableaux numériques interactifs.
- Espace ergonomique adapté : matelas au sol, verticalisateurs avec tablettes, classe dédiée.
- Un outil d'évaluation des acquis scolaires adapté.

Fonctionnement lié à la scolarisation



Parmi les 17 ESMS répondant à l'enquête :

59 % des ESMS, (soit 10 ESMS) disposent d'une **convention constitutive d'enseignement**



47 % des ESMS, (soit 8 ESMS) inclut un **volet spécifique concernant la scolarisation** des enfants en situation de polyhandicap dans son **projet d'établissement**

47% des ESMS, (soit 8 ESMS) dispose d'un **projet pédagogique** pour les enfants en situation de polyhandicap

79% des enfants bénéficiant de scolarisation disposent d'un **projet personnalisé de scolarisation**

Parmi les ESMS disposant d'une UE :

50 % des ESMS ont un **livret scolaire** permettant d'évaluer les acquis scolaires de chaque enfant en situation de handicap. **3** d'entre eux adaptent le modèle officiel.

80 % des ESMS disposent d'un **outil de transmission** des informations **avec les familles** pour les temps de scolarisation des enfants en situation de polyhandicap.

Dans plus de la moitié des cas, la notification MDPH des enfants ne précise pas de mesures relatives à la scolarisation

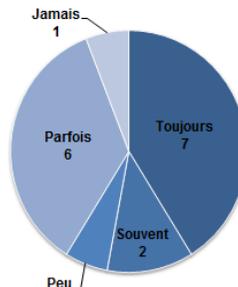
Les freins à la scolarisation

Les ESMS soulignent à :

- **71%** le manque d'enseignant spécialisé
- **71%** le manque de formation des professionnels médico-sociaux / de l'enseignant
- **53%** La durée de scolarisation non adaptée aux capacités de l'enfant polyhandicapé
- **47 %** la prise en charge des soins trop contraignante
- **41 %** les locaux inadaptés/indisponibles
- **35%** le manque de personnel médico-social
- **24%** le manque de partenariats extérieurs
- **35%** Autres (*inadaptation du référentiel de compétences issu de l'Education Nationale, manque et insuffisance de formation des AESH, capacités restreintes des enfants accueillis, nécessité d'un accompagnement très individualisé*).

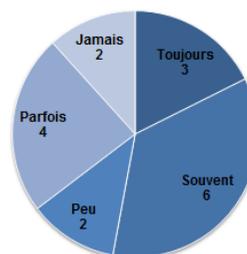
Dialogue avec les familles

La scolarisation des enfants en situation de polyhandicap est-elle abordée avec les familles ?



Sollicitation de l'avis du jeune

L'avis de l'enfant en situation de polyhandicap est-il sollicité ?



LEVIERS DE REUSSITE A LA SCOLARISATION proposés par les ESMS

- ✚ Renforcer le partenariat avec l'Education nationale
- ✚ Former les enseignants à l'accompagnement spécifique des enfants polyhandicapés
- ✚ Engager un travail de réflexion auprès des MDPH/MDA concernant le libellé des orientations
- ✚ Prendre en compte les rythmes et besoins particuliers
- ✚ Doter les ESMS des moyens humains et matériels adaptés
- ✚ Associer systématiquement les familles au projet de scolarisation